

L'honorable sénateur Cameron présente le premier rapport du comité permanent de l'Administration du service civil.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent de l'Administration du service civil présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

DONALD CAMERON,
Président.

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Veniot, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Veniot présente le premier rapport du comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CLARENCE J. VENIOT,
Président.

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Veniot propose, appuyé par l'honorable sénateur Churchill, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénatrice Wilson présente le premier rapport du comité permanent de l'Immigration et du travail.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent de l'Immigration et du travail présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,
Présidente.